Règlement
de la Traversée de Bayonne à la nage
Dimanche 09 Août 2026



Programme prévisionnel de la manifestation :

12h30 : Ouverture du village

13h45 : Fin du retrait des bonnets et des transpondeurs

14h : Briefing de la course

14h15 : Appel des participants

14h30 : Départ des courses

15h45 : Cérémonie protocolaire

Pour toutes informations complémentaires contactez-nous via la page Facebook de l'évènement : Traversée-de-Bayonne

Participation

Dans un esprit festif, cette course d'eau libre a été organisée de manière à permettre à tous les participants de relever un défi sportif de pleine nature, dans un cadre sécurisé et en tout point exceptionnel.

Pour s'inscrire auprès de Pyrénées Chrono, se munir d'un des documents suivants **valide sur la saison en cours :**
- d'une licence (FFN ou étrangère)
- d'une licence Triathlon (France ou Etranger)
- d'une licence Sauvetage Côtier (France ou Etranger)
- un certificat médical de moins de 12 mois autorisant la pratique de la natation (ou eau libre)+ une attestation de nage 800 m (délivrée suite à un test dans une piscine municipale)

Retrait des transpondeurs

Le retrait des transpondeurs sera possible sur le village, club house Maurice Celhay (1 rue Owen-Roë, 64100 BAYONNE) le jour J (voir horaires ci-dessus).

Pour retirer son transpondeur, chaque participant devra présenter obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité, ainsi que les éventuels documents nécessaires à l'inscription qui n'auraient pas été téléchargés sur le site Pyrenees Chrono lors de l'inscription.

Aucune inscription complémentaire ne sera enregistrée le jour de l'épreuve.

Les transpondeurs confiés devront être restitués en parfait état de fonctionnement à l'issue de la course. En cas de perte ou de détérioration, les frais de réparation ou de remplacement **seront dus par le participant à l'organisateur.**

Pour des raisons de sécurité et de signalisation, chaque nageur aura l'obligation de porter le transpondeur fourni par l'organisation pendant la totalité de la course.

Affaires personnelles

Il n'y a pas de consignes sur site.
Vous pourrez laisser vos affaires dans l'espace délimité réservé aux nageurs-ses.
Le Club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant toute la durée de la manifestation.

Des toilettes seront mis à disposition, il n'y a en revanche pas de douches.

Matériel

Est autorisé uniquement le port de maillots de bain, de combinaisons néoprène, de bonnets et de lunettes/masques.

Pour toutes informations complémentaires contactez-nous via la page Facebook de l'évènement : Traversée-de-Bayonne

Tous les autres équipements d'aide à la nage sont interdits (ex : palmes, plaquettes, tubas, pull buoy), sauf dérogation validée par l'organisation en amont de l'inscription.

Informations d'avant-course

Les nageurs devront se présenter au minimum 30 mn avant le départ de la course pour assister au briefing, munis de leur transpondeur (bracelet à puce électronique), au niveau de l'estrade.

Lors du briefing, une présentation des consignes de course et des règles de sécurité sera réalisée. A l'issue de cette présentation, les nageurs seront appelés nominativement à se rendre sur le ponton de départ, puis à se mettre à l'eau.

Le départ aura lieu dans l'eau, en ligne, à l'endroit indiqué et au signal du responsable de course.

Parcours

Les deux parcours sont organisés sous forme de boucles.

- **Boucle de 1500 mètres :**

➢ Le départ sera donné devant le siège de l'Aviron Bayonnais Omnisport (Club house Maurice Celhay), au niveau du ponton de mise à l'eau (point n°1) ;

➢ Les nageurs effectueront ensuite une boucle en passant « épaule gauche » successivement, les bouées n°2, n°3 et n°4 (située au niveau du Musée Basque) ;

➢ Une fois la dernière bouée passée (point n°4), les nageurs remonteront la Nive jusqu'au niveau du ponton de départ où la plaque d'arrivée sera fixée sous la passerelle, entre le ponton et la rive (point n°5).



- **Boucle de 800 mètres :**

Pour toutes informations complémentaires contactez-nous via la page Facebook de l'évènement : Traversée-de-Bayonne

La boucle de 800 mètres sera positionnée à l'intérieur de la boucle de 1500 mètres, entre les points n°1, n°3 et n°5.
Les points de départ et d'arrivée seront identiques à la boucle de 1500 mètres.



Les parcours définitifs seront précisés lors du briefing de la course.

Classement

Le classement sera effectué au moyen d'un système de chronométrage électronique, lors du passage des nageurs au niveau de la plaque d'arrivée.

Afin d'être classé, chaque nageur devra franchir la ligne d'arrivée en possession du transpondeur. La perte du bracelet pourra entraîner la disqualification du participant.

La cérémonie protocolaire se tiendra sur le Village à partir de 15h30.
Les 3 premiers Dames et Messieurs de chaque catégorie seront récompensés de la manière suivante :

Deux catégories
Toutes catégories (nés en 2009 et avant)
Juniors 1, 2, 3 : (2010 - 2011 et 2012– 14 ans révolus au 9 Août 2026)

Buvette

Pendant la manifestation, un bar et un stand de restauration seront présents.
Un point de remplissage pour vos gourdes sera également disponible.

Conditions météorologiques / interruption ou annulation :

En cas d'empêchement pour force majeure (conditions climatiques, contexte sanitaire, annulation par arrêté préfectoral, …) l'épreuve pourra être interrompue ou annulée. Les frais d'inscription restent acquis à l'organisation.

Désistement

Toute inscription est définitive, aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement quelle que soit la cause.

Pour toutes informations complémentaires contactez-nous via la page Facebook de l'évènement : Traversée-de-Bayonne

Acceptation du règlement

Toute inscription à cet évènement vaut acceptation pleine et entière du présent règlement. Aucun recours ne pourra être exercé contre l'organisation pour tout incident survenu en cas de non-respect des consignes énoncées.

Pour toutes informations complémentaires contactez-nous via la page Facebook de l'évènement : Traversée-de-Bayonne